Trait d'Union

Feuillet d'informations de l'Union Instrumentale de Leytron et
de son École de musique destiné aux membres de la société,
aux membres du Club des Amis et aux parents des élèves

Février 2017

Réalisation : Maxence Bridy

Retrouvez ce numéro de Trait d'Union sur www.uil.ch

Dans ce numéro

Mot du Président de l'Union Instrumentale 2
Qu'est-ce que l'initiation à la musique ? 3
Mot du Directeur de l'Union Instrumentale 4
Entretien avec Marie-Luce Crettenand 5
Quelques photos de la saison 2015/2016 6
Entretien avec Julie Charbonnet 8
Numéros de téléphone et informations importantes ! 9
- Comité de la société 9
- Commission Musique et formation 9
- Instruments et Matériels 9
- Costumes 9
- Club des Amis 10
- Professeurs de notre Ecole de musique 10
- Listes des élèves 10

Règles à respecter et recommandations ! 11
Calendrier de l'Union Instrumentale 12

Mot du Président de l'Union Instrumentale

Préserver le lien social, le rôle d'une fanfare !

Cette année, notre fanfare l'Union Instrumentale fêtera ses 112 ans. Entre 1905 et 2017, deux mondes, deux réalités, totalement différentes.
Si le monde de 1905 était essentiellement rural, rude, avec une vie rythmée par la nature, le monde de 2017 est plongé dans la surabondance de biens et de services, hyper-connecté par la magie d'Internet, où l'on est plus ami avec nos écrans de smartphones, d'ordinateurs et de tablettes, qu'avec notre voisin. Préserver le lien social entre les personnes et éviter qu'on s'individualise, qu'on s'isole, seront les principaux défis de notre monde au XXIème siècle.

Des sociétés de musique telles que l'Union Instrumentale participent à la préservation de ce lien social entre les villageois. Durant toutes ces années, combien de fêtes villageoises, sorties religieuses et de concerts en tous genres ont été animées par notre fanfare ? Combien de mariages ou d'enterrements de ses membres? Que le moment soit joyeux ou triste, la fanfare est là ! A chaque événement important que vit notre village, notre fanfare répond présente. Récemment encore, la nouvelle bannière de la commune de Leytron a été inaugurée sous les notes des musiciens de l'Instrum'.

Et quand on réfléchit un peu plus loin, combien de sociétés peuvent se targuer d'avoir en leur sein des membres de l'école de musique âgés d'à peine 10 ans, des membres expérimentés de 75 ans, des apprentis, médecins, policiers, scieurs, vignerons, étudiants ? Une telle diversité est réjouissante.

Tout en continuant à s'adapter, la fanfare traverse les décennies, au nez et à la barbe de toute logique. Toutefois, l'individualisme est grandissant dans notre monde de 2017 : on pense parfois un peu trop à soi avant de penser au bien-être du groupe. S'engager, donner un coup de main, être sociétaire, cela se perd un peu… La fanfare, tout comme d'autres sociétés, n'échappe pas à ce phénomène.

C'est pourquoi il faut **redoubler** d'efforts pour former des musiciens de qualité, afin que l'Union Instrumentale puisse encore animer pendant de longues années la vie de notre village. Douze jeunes sont actuellement dans notre Ecole de musique !
Il faut **redoubler** d'efforts pour apprendre à chacun l'importance d'être solidaire avec son collègue de registre !
Il faut **redoubler** d'efforts pour maintenir vivant ce lien social !

Je vous encourage à nous aider à faire vivre ce lien, en motivant vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces etc. à rejoindre notre société. Je vous encourage à recommencer la musique, vous les anciens membres qui à un moment ou un autre nous ont quittés pour aller suivre des études hors canton, ou pour des raisons professionnelles, et qui souhaitez renouer avec la musique !

Vive la musique! Vive l'Union Instrumentale de Leytron !

François Charvoz, Président de l'Union Instrumentale

Qu'est-ce que l'initiation à la musique ?

L'éveil à la musique ou initiation musicale permet à l'enfant très tôt de découvrir par des chansons et des danses le ressenti musical.

L'approche se veut ludique, à travers des jeux, mais également précise avec des fiches pédagogiques variées et toujours bien illustrées afin de rendre le travail moins rigide. L'accent dans le milieu musical de fanfare est porté sur la théorie, le chant et le rythme en particulier.

Quand l'enfant entre à l'école maternelle, il découvre les autres, un nouvel univers dans lequel il se socialise. Il entend, écoute, apprend à communiquer et aussi à mieux se connaître. Cette première étape est constituée d'activités sensées donner des outils qui aideront l'enfant à construire les étapes suivantes de son apprentissage.

Les activités de l'éducation musicale doivent avoir un aspect ludique. L'enfant sera acteur par des mouvements corporels, ainsi que par la voix, par laquelle il apprendra à communiquer. Pour cela il sera amené à écouter. Ecouter l'univers sonore qui l'entoure donc écouter les autres.

Les cours d'éducation ou d'initiation musicale englobent les points suivants, qui tous sont basés sur le jeu:

- Reconnaissance des mouvements sonores de base par le chant associé aux mouvements corporels;
- Apprentissages des différentes comptines et chansons, menant indirectement aux intervalles et accords de bases;
- Prise de conscience du rythme, par les frappés, les courses et marches associés au mouvement du corps;
- Développement de l'oreille musicale, par les reconnaissances des différents timbres, de hauteur et d'intensité ;
- Connaissance des notes de la gamme, associée avec les premières lectures de la gamme ;
- Improvisation musicale, l'enfant laisse parler sa créativité et son imagination dans pratique de l'impro-chanson;
- Découverte des instruments de musique, par le biais de photos, cd multimédia, et de musiciens invités au cours.

Source : http://www.jacquelinerhoner.ch
Site internet de notre professeure de solfège

Mot du Directeur de l'Union Instrumentale

L'Union Instrumentale est un ensemble « Brass Band » composé d'instruments à vent (cuivres) et de percussion.

Une fanfare n'est pas uniquement un ensemble de musiciens mais tout d'abord des hommes et des femmes issus de milieux et de domaines différents qui ont pour passion, la musique.

Pour motiver ces personnes il est indispensable d'avoir une bonne ambiance au sein du groupe. La meilleure façon d'encourager les musiciens et de faire évoluer la société est de tirer le meilleur de chacun. L'élément moteur côté musical est donc le directeur qui doit toujours choisir un programme musical adapté et apprécié par ses musiciens. Le directeur doit également transmettre le plaisir et la passion, car sans plaisir la musique n'exprimerait pas d'émotions.

En Valais, les fanfares occupent une place très importante et le niveau des sociétés ne cesse d'augmenter année après année, grâce à l'envie et à l'implication des musiciens mais également grâce à la qualité de l'enseignement reçu par nos jeunes.

Les jeunes musiciens sont l'avenir de toute société. Ils apportent de la fraicheur, du dynamisme et permettent à leur fanfare de perdurer. Bien évidemment, il est de plus en plus difficile de garder les jeunes musiciens dans les rangs, car beaucoup d'entre eux ont de nombreuses activités en dehors de la musique. Le lien intergénérationnel est alors très important et l'expérience des plus âgés doit profiter aux plus jeunes.

J'encourage vivement les parents à soutenir leur enfant dans l'apprentissage de la musique, afin que celui-ci y trouve du plaisir et de la satisfaction.

La réussite d'une société s'obtient par le travail régulier de l'instrument, par la camaraderie, la solidarité et par le dévouement de tous les membres, sans oublier le soutien de leur entourage.

Samuel Cacialli, Directeur de l'Union Instrumentale

Entretien avec Marie-Luce Crettenand

Marie-Luce Crettenand, membre de l'Union Instrumentale nous parle de son parcours musical.

(Trait d'Union) Comment a débuté ta carrière de musicienne ?

(Marie-Luce) J'ai commencé la fanfare à l'âge de 12 ans à l'Avenir de Chamoson.

Nous étions un groupe de cinq filles et comme jusque là il n'y avait que des garçons, nous avons dû faire une demande par écrit, qui a été soumise au vote de l'assemblée générale de la société. En effet il n'y avait presque pas de fanfare valaisanne où les filles étaient acceptées. La réponse a été favorable de justesse, heureusement pour nous et par la suite pour les fanfares en générale, car aujourd'hui que seraient nos fanfares sans la présence féminine ?

- Pourquoi avoir choisi le trombone comme instrument?

Ce n'est pas un choix à proprement parler. J'ai commencé le solfège avec un alto, puis j'ai reçu un bugle quand je suis entrée dans les rangs. Pour la reprise de la saison suivante le directeur m'a proposé de prendre un trombone. Depuis, je lui suis restée fidèle.

- Quel regard portes-tu sur le fait que le niveau des fanfares est de plus en plus élevé ?

Grâce aux Brass Band et Ensembles de cuivre, nos jeunes et moins jeunes prodiges peuvent continuer leur chemin musical en se perfectionnant toujours plus. Ainsi, ils deviennent des leaders dans leur fanfare, ce qui ne peut que tirer le niveau de la fanfare de village vers le haut.

- Quel est (sont) le(s) souvenir(s) le(s) plus marquant(s) de tes longues années de fanfare?

Elles ne sont pas très longues mes années de fanfare, comparées aux amis/amies ayant continué tout du long. Moi, j'ai fait partie pendant 9 ans de l'Avenir puis je me suis mariée et j'ai déménagé à Leytron. J'ai repris, après 15 ans d'arrêt, à l'Union Instrumentale de Leytron, grâce à ma cousine Sylviane lorsque ma fille Audrey était à l'école de musique.

L'année dernière j'ai reçu de la Fédération le diplôme pour 20 ans d'activité.

Le plus marquant a été de me retrouver dans les rangs avec mes propres enfants ! Aujourd'hui j'ai toujours cette chance de jouer avec l'une de mes filles.

Je ne suis pas trop pour les concours, mais je dirais que les deux fêtes cantonales de musique de 2005 et 2009 restent uniques. La satisfaction du travail accompli et les larmes de fierté dans les yeux de chacun, sont des souvenirs inoubliables.

- Quels conseils donnerais-tu aux jeunes musiciens qui rejoindront les rangs de l'Union Instrumentale dans les années à venir?

Prendre plaisir à t'exprimer avec ton instrument et à vivre une seule et grande amitié musicale, toute génération confondue !

Merci d'avoir répondu à nos questions et bravo pour ta fidélité à notre société.

Quelques photos de la saison 2015/2016

(Retrouvez toutes ces photos sur notre page Facebook)

Sortie à ski

Saint-Jean à Montagnon

Audition de l’école de musique

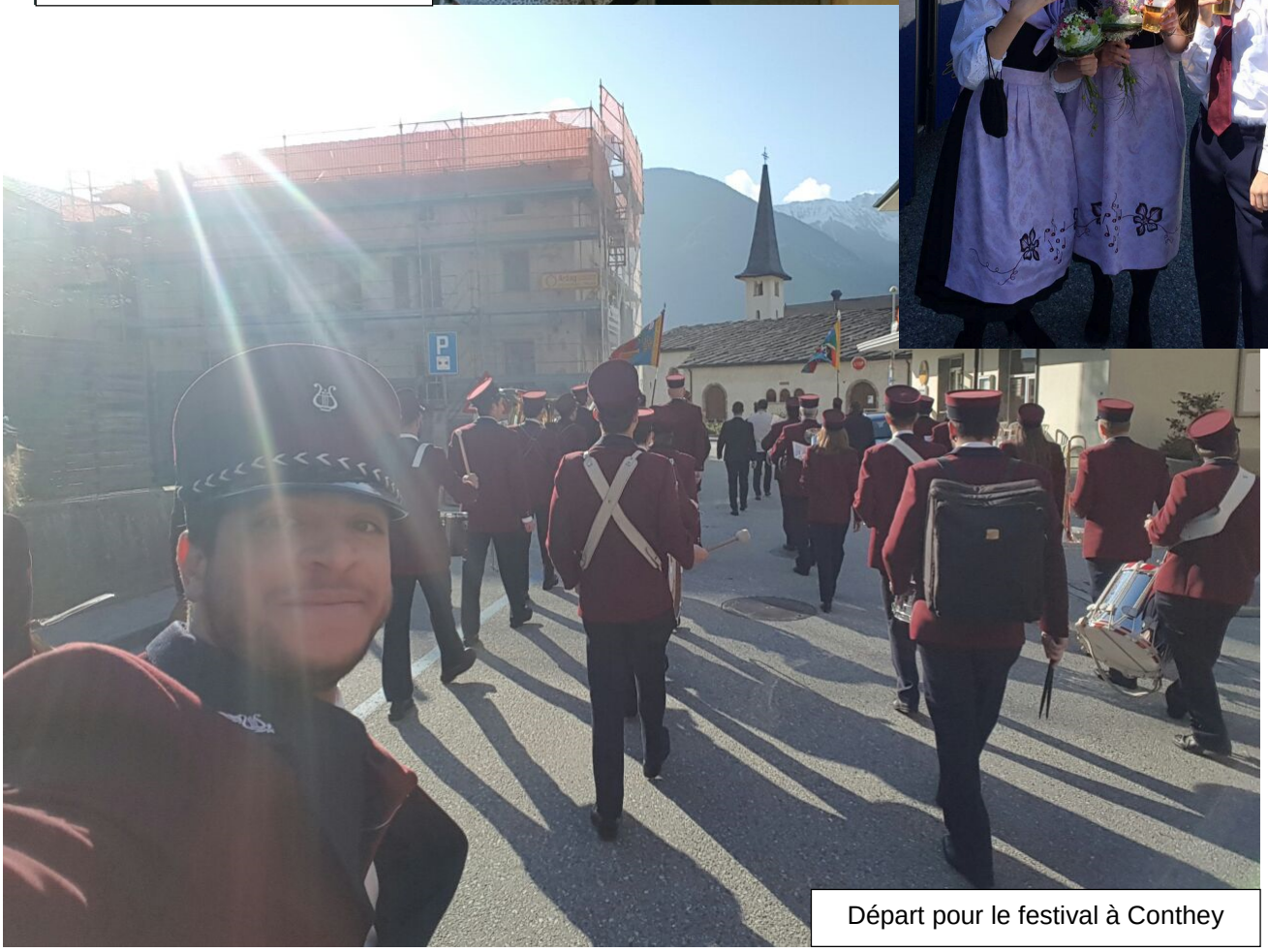

Départ pour le festival à Conthey

Entretien avec Julie Charbonnet

Julie Charbonnet est une jeune musicienne de notre société qui suit actuellement des cours auprès de David Lotchmatter à Naters.

(Trait d'Union) Qu'est-ce qui t'a motivée à jouer dans la fanfare ?

Pour ma famille, la fanfare est une longue tradition, du côté des Crettenand avec grand-papa, tata, tonton, maman, comme du côté des Charbonnet où grand-père et mes tontons jouent depuis des lustres, dans la Rosablanche de Nendaz. De plus ma sœur et mes cousines sont filles d'honneur.

- Combien de temps consacres-tu par jour à la musique? Et comment fais-tu pour concilier la musique avec ton travail scolaire?

En moyenne 20 minutes par jour. Maintenant que je suis loin de la maison, au collège à Brigue, c'est un peu plus difficile. Mais les cours avec mon professeur me permettent de progresser et me donnent de l'assurance. Cela me motive beaucoup.

- Quel est ton meilleur souvenir depuis que tu as rejoint les rangs de la fanfare?

Au niveau musical, j'adore passer une journée avec ma fanfare, comme au festival par exemple. Et sinon la sortie à Europapark en automne 2016 était vraiment sympa. L'ambiance, l'entente, le plaisir d'être avec les collègues nous a bien fait rigoler !

- Pourquoi as-tu choisi le cornet comme instrument?

Je ne me voyais pas trop avec une basse ou un trombone… (rire)

- Quel est ton avis sur le fait de participer à des concours (en soliste ou en fanfare)?

Ça nous oblige à bien bosser les morceaux pour les concours, ça nous fait progresser, et surtout voir d'année en année l'amélioration et l'appréciation du jury. Ça permet aussi de faire connaissance avec pleins d'autres jeunes musiciens que je vois 1 à 2 fois par année. J'ai participé au Championnat Valaisan 4 fois et 1 fois au Slow Melody Contest.

- Quel est le modèle que tu suis en ce qui concerne la musique? Et pourquoi?

Mes modèles musicaux sont les cornets solos de la fanfare comme Manon Praz, Sylviane Carrupt et bien sûr la vice-présidente de notre société Nathalie Huguet, mais au niveau « clubistes » Norbert et Petit Jacques sont aussi des exemples à suivre.

Aimerais-tu ajouter autre chose ?

L'amitié qui règne avec les musiciens de l'Avenir de Chamoson me plait particulièrement soit quand quelques renforts viennent nous donner un coup de main soit l'invitation chaque année à participer pendant les vacances d'été, au camp de musique organisé à la colonie de Loutze. Il y a vraiment une très bonne ambiance.

Soyez motivés à nous rejoindre au sein de l'Union Instrumentale.

VIVE LA MUSIQUE

Merci beaucoup d'avoir répondu à ces questions et pour ton enthousiasme. Bonne suite au sein de notre société!

Numéros de téléphone et informations importantes !

Comité de la société

Président	François Charvoz	079 362 89 65 francois.charvoz@gmail.com
Vice-présidente	Nathalie Huguet	079 309 46 14 n.huguet@bluewin.ch
Secrétaire	Vacant	
Caissier	Maxence Bridy	078 873 11 11 bridy03@hotmail.com
Membres	Guillaume Roduit	079 623 75 05 groduit165@gmail.com
	Paul Michellod	079 204 69 51 paul_michellod@bluewin.ch

Commission Musique et formation

Problème avec un cours ? Vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Blaise Carrupt (responsable)	079 719 83 34 capt@digicapt.ch
Samuel Cacialli (directeur)	079 963 61 37 samcatch@hotmail.com

Instruments et Matériels

Problèmes avec votre instrument (endommagé, à réparer, perdu, volé) ? Votre embouchure ? Votre petit matériel (sourdines, huile, fourre pour défiler, lyre, etc.) ? Veuillez contacter directement notre responsable logistique:

Guillaume Roduit	079 623 75 05 groduit165@gmail.com

Costumes

Problèmes avec un costume ? (casquette, cravate, veste, pantalon). N'attendez pas le dernier moment pour signaler un problème ! Veuillez contacter directement notre responsable des costumes :

Nathalie Huguet	079 309 46 14 n.huguet@bluewin.ch

Club des Amis

Le Club des Amis apporte sa contribution à la formation des jeunes en affectant en priorité les fonds récoltés à notre Ecole de musique. Pour y adhérer :

Michel Charbonnet (Président) 079 507 95 54
michel.charbonnet@gmail.com

Professeurs de notre Ecole de musique

Vous ne pouvez pas participer à un cours (pour cause de maladie, etc.) ?
Veuillez contacter immédiatement votre professeur. Cette démarche est obligatoire de la part de l'élève (ou des parents de celui-ci). Il s'agit de plus d'une règle élémentaire de politesse envers celui-ci et d'un devoir moral envers la fanfare qui finance une partie de votre formation.

Bonvin Victor	027 458 22 94
Cacialli Samuel	079 963 61 37
Lochmatter David	078 739 73 83
Patoz Johan	078 684 34 90
Rhoner Jacqueline	079 385 16 43
Moren Géo-Pierre	027 346 11 70

Listes des élèves

ELÈVE	INSTRUMENT	PROFESSEUR
Praz Manon	Cornet	Moren Géo-Pierre
Charbonnet Julie	Cornet	Lochmatter David
Bornet Samuel	Trombone	Pathoz Yoann
Jirillo Luca		
Pellouchoud Valentin		
Carrupt Abigaëlle	Alto	Bonvin Victor
Cervera Katia	Cornet	
Chatriant Pascaline	Cornet	
Mabillard Myriam	Cornet	
Jacquier Thibaud	Percussion	Cacialli Samuel
Carrupt Elias	Solfège avec instrument	Rhoner Jacqueline
Chatriant Quentin		
Pellouchoud Léonie		

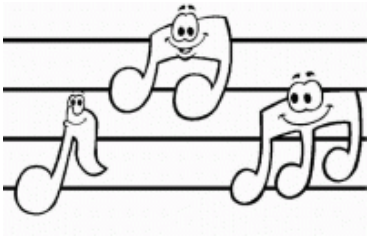

Règles à respecter et recommandations !

Voici ci-dessous un ensemble de règles basiques que nous vous prions de bien vouloir respecter, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la société. Il s'agit également de savoir-vivre et de politesse élémentaire. Nous comptons sur la collaboration des parents pour nous aider à appliquer ces quelques règles.

1) Chaque élève doit avoir le plus **grand soin** pour le matériel que la fanfare lui met à disposition (instruments, costumes etc.). Il est important que chacun se responsabilise vis-à-vis du matériel prêté.

2) Les **pertes** ou **dommages** de matériels (instruments et costumes) devront être pris en charge par l'élève (ou ses parents). Ils devront être immédiatement signalés au comité.

3) Les élèves devant faire face à des **problèmes** techniques avec leur **matériel** doivent s'adresser au responsable logistique.

4) Pour les élèves ayant rejoint les rangs de la fanfare, **toutes les activités musicales de la fanfare sont obligatoires** (répétitions, concerts, fêtes religieuses, amicales, festivals, concerts-apéritifs, examen ACMV etc.). Les personnes devant faire face à un imprévu le signalent au président ou au directeur le plus tôt possible.

5) Pour les élèves ayant déjà rejoint les rangs de la fanfare, donner un coup de main lorsque le comité le demande fait partie des **obligations de membre** de la société. L'entraide et la solidarité permettent d'améliorer le fonctionnement de notre fanfare.

6) En cas d'**absence à un cours**, les élèves doivent s'excuser auprès de leur professeur. Une solution de remplacement peut être trouvée pour faire la leçon à un autre moment. Les cours non effectués en raison d'une absence non justifiée seront tout de même facturés. La liste des numéros de téléphone des professeurs se trouve dans ce feuillet.

7) La **ponctualité** aux cours, aux répétitions ou aux différentes sorties est un signe de respect et de politesse envers autrui (professeur, directeur et autres musiciens). Arrivez donc à l'heure et signalez dès que possible un éventuel retard.

8) La **participation** des élèves **aux auditions et au camp musical est très fortement recommandée** par le comité et le directeur. Ces manifestations sont organisées **dans l'intérêt des élèves**. S'habituer à jouer en public, à travailler des pièces de musique en profondeur ou à présenter le travail effectué durant la saison permettra aux enfants de progresser, d'acquérir de la confiance, et finalement d'avoir plus de plaisir. Cela contribue également à la cohésion de notre société.

9) La maîtrise de l'instrument et de la musique passe par un **travail régulier**. Ne pas laisser son instrument dans un coin de la chambre, travailler les exercices indiqués par son professeur et réviser ses partitions avant les répétitions permettra d'avoir plus plaisir.

Nous comptons sur l'aide des parents pour bien encadrer leurs enfants et encourager un travail régulier.

Calendrier de l'Union Instrumentale

Quand ?	Quoi ?	Où ?
Sa 11 mars 2017	Sortie à skis	A définir
Sa 1er avril 2017	Concert annuel	Leytron/Salle de l'Union
Di 23 avril 2017	2ème loto	Leytron/Salle de l'Union
Sa 29 avril 2017	Amicale fanfares DC district Martigny et inaug. costumes	Isérables
Ve 5 mai 2017	Soirée villageoise Festival Union Chorale du Centre	Leytron
Di 7 mai 2017	Festival Union Chorale	Leytron
Di 21 mai 2017	Festival FFDCC	Liddes
Di 28 mai 2017	Première Communion	Leytron
Ma ~~6~~ juin 2017	Audition de l'Ecole de musique	Leytron/ Salle de l'Union
Di 11 juin 2017	Centenaire de la fanfare La Rose des Alpes	Savièse
Je 15 juin 2017	Fête-Dieu	Leytron
Mi-juin 2017	Inalpe	Odonne
A fixer	Camp musical	A définir
Sa 12 août 2017	Sortie d'été	Ovronnaz/Tourbillon
Mi-septembre 2017	Désalpe	Ovronnaz

Société de musique Union Instrumentale
Case postale 104 – 1912 Leytron
www.uil.ch